

INTRODUCTION

La Nouvelle-Zélande, située au sud-ouest du Pacifique, est un pays évolué, de type occidental, où le revenu par tête est élevé. Les plupart des 3,3 millions d'habitants vivent dans les centres urbains et sont d'origine européenne.

Presque le tiers de la population vit dans la région métropolitaine d'Auckland (1 million d'habitants). Auckland, située dans la zone septentrionale de l'île du Nord, elle le principal point d'accès international de la Nouvelle-Zélande.

Wellington, la capitale, est un important centre d'activités commerciales et administratives -- on y trouve les bureaux du gouvernement et les sièges sociaux des sociétés. Située à l'extrémité sud de l'île du Nord, elle occupe une position stratégique au centre du pays. La région métropolitaine de Wellington compte 350 000 habitants.

Christchurch est la plus grande ville de l'île du Sud et le second point d'accès international du pays (liaisons aériennes avec l'Asie du Sud-Est et l'Amérique du Nord).

Jusqu'à ce que le gouvernement actuel ait accédé au pouvoir (juillet 1984), l'économie de la Nouvelle-Zélande était caractérisée par des règlements, des contrôles et des barrières tarifaires et non tarifaires. Aujourd'hui, une déréglementation progressive a considérablement libéralisé l'économie.

Cette évolution est particulièrement sensible dans les secteurs des communications, de la radiodiffusion, des télécommunications et de la technologie de l'information. Aujourd'hui, le secteur des communications de la Nouvelle-Zélande est le moins réglementé du monde. Contrairement à d'autres pays, la Nouvelle-Zélande ne dispose pas d'un organisme de réglementation dans ce domaine. Dans tous les secteurs industriels, la concurrence est régie par le "Fair Trading Act" et le "Commerce Act".

Récemment, le gouvernement a proposé de vendre aux enchères des segments du spectre des radiofréquences, pour ouvrir la voie à la privatisation de ce secteur. La réaction du public a été mitigée et la décision finale n'a pas encore été prise. (Voir aussi l'Annexe 5, page).